



TRANSPORT

Bik'Air, les vélos à assistance électrique en libre service à Valbonne

Vous les avez sûrement remarqués sur la commune. Les vélos à assistance électrique Bik'Air sont désormais disponibles en libre service.

Publié le 14 juin 2022

Une quinzaine de ces VAE sont répartis sur le territoire puis une cinquantaine d'ici le mois de juillet.

Le principe de Bik'Air

Pas de station, ni de borne. Vous pouvez vous déplacer sans contrainte de stationnement pour 0.15€/minute. Le vélo à assistance électrique est maniable avec des pneus increvables.

Comment ça marche ?

- › Téléchargez l'application « Bik'air » sur votre smartphone
- › Créez un compte
- › Trouvez le vélo électrique le plus proche sur la carte
- › Déverrouillez le cadenas en scannant le QR-Code sur le vélo électrique depuis l'application
- › Roulez où bon vous semble
- › Arrivé à destination, trouvez un espace de stationnement qui ne gêne ni la circulation ni les piétons et terminez le trajet. Pensez à vérifier si le cadenas est bien verrouillé.



Attention, vous ne pourrez terminer votre trajet uniquement dans une des villes qui autorise le service Bik'air (sur la CASA, Villeneuve-Loubet, Antibes-Juan-les-Pins, Vallauris-Golfe-Juan).